

Études et Résultats n° 1237 de juillet 2022, Angélique Balavoine (Drees) livre les premiers résultats de l'enquête de 2019 ⁽¹⁾. Au 31 décembre 2019, l'auteure estime à 730 000 le nombre de résidents en établissement, dont 594 700 en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et 99 600 en résidence autonomie (précédemment foyer-logement). Dans un souci de lisibilité, nous retenons ici les seules informations relatives aux Ehpad.

Dans cette catégorie d'établissement, si l'on retient l'ensemble des résidents (en hébergement permanent ou temporaire), le plus grand nombre est en Ehpad privés à but non lucratif (29,4 %), puis en Ehpad publics non hospitaliers (27,6 %), en Ehpad privés à but lucratif (21,8 %), enfin en Ehpad publics hospitaliers (21,2 %).

Par rapport à 2015, le nombre de résidents en Ehpad a augmenté de 9 200 (+ 1,6 %). Fin 2019, sur 100 places installées en Ehpad, on compte 97 résidents présents, tout comme fin 2015. Les Ehpad accueillent les résidents les plus âgés. L'âge médian est de 88 ans et 7 mois. Toujours en 2020, 41,4 % des résidents ont 90 ans ou plus ; 40,2 % ont de 80 à 89 ans ; 18,4 % ont moins de 80 ans.

Les résidents sont de plus en plus dépendants, notamment du fait de la baisse du nombre de personnes âgées peu ou pas dépendantes accueillies en Ehpad. Le GMP ⁽²⁾ passe ainsi de 696 en 2015 à 705 en 2019. Plus de la moitié des résidents (54 %, comme en 2015) y sont très dépendants (GIR 1 ou 2). La progression de la dépendance au fil du temps concerne tous les âges. Si les résidents les plus jeunes sont nettement moins nombreux à souffrir de troubles moteurs, ils sont plus souvent touchés que les autres par des problèmes de cohérence.

En 2019, quelque 233 000 résidents souffrent de la maladie d'Alzheimer au sein des Ehpad (39 % des personnes ac-

cueillies). Cependant, en Ehpad, seuls 14 % des résidents sont accueillis dans une unité spécifique (11 % en 2015). Près de 5 % des résidents sont, de plus, accompagnés en pôle d'activités et de soins adaptés (Pasa) ou en unité d'hébergement renforcé (UHR).

On entre en Ehpad à près de 86 ans en moyenne

Au cours de l'année 2019, environ 253 500 personnes ont intégré un Ehpad. Leur âge moyen est de 85 ans et 11 mois. Pour Angélique Balavoine, « le recul de l'âge à l'entrée en établissement est en partie dû aux mesures de politiques publiques encourageant le maintien des personnes âgées à domicile, mais il traduit aussi pour partie le vieillissement de la population, plus rapide que le nombre de places créées. Les personnes âgées entrent par ailleurs en institution à des niveaux de dépendance plus élevés qu'auparavant ».

En 2019, 51 % des personnes rejoignant un Ehpad viennent de leur domicile. Par rapport aux autres types d'établissement, il est plus fréquent que les résidents en Ehpad arrivent d'un service de suite et de réadaptation, d'une unité de court séjour ou d'un autre Ehpad.

Pour les Ehpad, dans 72,5 % des cas, le délai d'attente entre la réception du dossier d'admission et l'entrée en établissement ne dépasse pas deux mois (contre 69,1 % en 2015)... En moyenne, les résidents sortis en 2019 d'un Ehpad ont passé deux ans et cinq mois dans l'établissement. Toutefois, la moitié des « sortants » y ont passé moins d'un an et un mois.

En Ehpad, sur les 237 700 sorties enregistrées en 2019, que ce soit en hébergement permanent ou temporaire, 69 % sont dues à un décès. Les autres sorties correspondent à des transferts vers un autre établissement, ou bien à un retour vers le domicile personnel ou celui d'un proche.

La pensée hebdomadaire

« Il y a une anomalie. Dans tout pays parlementaire, Emmanuel Macron rassemblant 245 députés, à peu près 42 % des sièges, serait partout considéré comme le grand vainqueur. Le camp qui arrive avec un tel résultat est en position de force pour constituer une coalition. Ce qui est frappant, c'est peut-être une déformation du prisme médiatique, c'est qu'Emmanuel Macron est considéré comme ayant subi un revers. »

Richard Werly, journaliste franco-suisse,
« Difficile de dire aux Français que l'État est obèse » (grand entretien),
Ouest-France des 6-7 août 2022.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 8 septembre 2022, de 18 h à 20 h

Maison de quartier des Fourches – 1 place Pasteur, à Laval
(salle au 1^{er} étage)

La population mayennaise devait s'envoler pour atteindre les 340 000 habitants en 2050... Elle stagne aujourd'hui autour de 307 000 habitants.

La population « très âgée » va considérablement augmenter dans les décennies à venir... alors que les naissances risquent de diminuer, et donc le nombre de jeunes et, à terme, la population en âge de travailler.

**Qu'en est-il réellement ?
Comment la Mayenne peut-elle
anticiper, s'adapter ?**



(1) – « Des résidents de plus en plus âgés et dépendants dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées – Premiers résultats de l'enquête EHPA 2019 » (8 pages).

(2) – Le GIR moyen pondéré (GMP) traduit le niveau de dépendance moyen des résidents d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées. Plus ce GMP est élevé, moins le niveau d'autonomie des personnes âgées est important. Le GIR (groupe iso-ressources) correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée. Il est calculé à partir de l'évaluation effectuée à l'aide de la grille Aggir. Il existe six GIR : le GIR 1 est le niveau de perte d'autonomie le plus fort et le GIR 6 le plus faible.